

CPC concernée : VANUATU Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014	
1 Obligations de mise en œuvre	1.1 Accord CTOI	1.1.1 Le rapport de mise en œuvre a été transmis au Secrétariat en :	Non		
	1.2 Comité Scientifique	1.2.1 Le rapport national scientifique a été transmis au Secrétariat en :	Non	Non	
2 Contrôles du ressort de l'État de pavillon	2.1 Navires autorisés (14/04) Il existe une liste des navires autorisés : Non	2.1.1 Les informations pour la Liste des navires autorisés ont été transmises au Secrétariat:	Non	Non	
		2.1.2 Modèle de l'autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale ont été transmises au Secrétariat: Non	Non	Non	
	2.2 Plan de développement des flottes (PDF) et capacité de pêche (03/01, 06/05, 07/06, 09/02, 12/11) Il existe un PDF : Pas applicable Il existe un système de suivi de la capacité : Pas applicable	2.2.1 Un PDF a été transmis à la Commission en:	Sélectionner l'année		
		2.2.2 Un PDF mis à jour a été transmis à la Commission en :	Sélectionner l'année		
		2.2.3 Capacité vérifiée des flottes thonières ciblant les thons tropicaux, en 2006, déclarée en : 2012			
		2.2.4 Capacité vérifiée des flottes thonières ciblant l'espadon et le germon, en 2007, déclarée en: 2012			
2.3 Navires en activité (10/08)	2.3.1 Liste des navires en activité transmise au Secrétariat de la CTOI pour:	Non	Non		
2.4 Contrôle des navires domestiques (14/04) 2.5 Il existe un système	2.4.1 Tous les documents étaient présents à bord lors des inspections des navires (Licence, permis, autorisation de pêche, certificat d'immatriculation et journal de pêche) :	Non	Non		

CPC concernée : VANUATU Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014
	d'inspection des navires nationaux : Non	2.5.1 Tous les navires sont marqués (spécifications de la FAO sur le marquage et l'identification des bateaux de pêche) :	Oui	Oui
		2.5.2 Les engins de pêche passifs sont marqués:	Oui	Oui
		2.5.3 Les dispositifs de concentration de poisson sont marqués avec la(es) lettre(s) et/ou le(s) numéro(s) du navire :	Oui	Oui
2.6 Système de surveillance des navires (06/03, 12/13) Il existe un programme de suivi des navires par système de surveillance des navires par satellite : Pas applicable		2.6.1 Niveau de couverture des flottes domestiques par SSN :	En totalité	En totalité
		2.6.2 Un rapport d'activité sur le programme de SSN et sur les défaillances techniques a été transmis au Secrétariat de la CTOI:	Oui	Oui
		2.6.3 Un résumé des relevés SSN pour la fermeture spatio-temporelle a été transmis:	Non	Non
2.7 Transbordement (14/0465) Il existe un système de suivi des transbordements en mer : Pas applicable  Il existe un système de suivi des transbordements au port : Pas applicable		2.7.1 Les transbordements en mer sont :	Interdits	Interdits
		2.7.2 Une liste des navires transporteurs qui sont autorisés à recevoir des transbordements en mer a été transmise:	En totalité	En totalité
		2.7.3 Un rapport exhaustif évaluant le contenu et les conclusions des rapports des observateurs a été transmis :	Pas applicable	Pas applicable
		2.7.4 Les réponses aux possibles infractions ont été transmises au Secrétariat de la CTOI:	Pas applicable	Pas applicable
		2.7.5 Le rapport des détails des transbordements au port a été transmis au Secrétariat de la CTOI:	Pas applicable	Pas applicable

CPC concernée : VANUATU

Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014	
	2.8 Application par les navires nationaux (06/01; 11/02, 11/03, 12/09, 12/12, 12/13, 13/04, 13/05, 13/06)  Il existe un système de suivi de l'application par les navires nationaux : Pas applicable	2.8.1 L'utilisation des grands filets maillants dérivants en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI Sélectionner l'année	a) est interdite depuis Sélectionner l'année b) n'est pas interdite <input type="checkbox"/>		
		2.8.2 Des mesures légales et administratives nécessaires à l'application de la fermeture spatio-temporelle ont été mise en œuvre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		2.8.3 La capture / le stockage de requins-renards	a) est interdit depuis Sélectionner l'année b) n'est pas interdit <input type="checkbox"/>		
		2.8.4 La capture / le stockage de requins-océaniques	a) est interdit depuis Sélectionner l'année b) n'est pas interdit <input type="checkbox"/>		
		2.8.5 Caler intentionnellement la senne coulissante autour d'un cétacé	a) est interdit depuis Sélectionner l'année b) n'est pas interdit <input type="checkbox"/>		
		2.8.6 Caler intentionnellement la senne coulissante autour d'un requin-baleine	a) est interdit depuis Sélectionner l'année b) n'est pas interdit <input type="checkbox"/>		
		2.8.7 Nombre d'infractions relevées:			
		2.8.8 Nombre de cas déclarés au Secrétariat de la CTOI:			
	2.9 Plan de gestion des dispositifs de concentration de poissons (13/08) Pas applicable	2.9.1 Le plan de gestion des DCPs dérivants a été transmis au Secrétariat de la CTOI:	Non	Non	
	2.10 Programme Régional d'Observateurs (11/04)	2.10.1 Il existe un programme d'observateurs :	Oui	Oui	
		2.10.2 Les rapports d'observateurs ont été transmis au Secrétariat	Pas applicable	Pas applicable	

CPC concernée : VANUATU      Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014
	2.11 Programme de document statistique sur le patudo (01/06, 03/03)  Il existe un système de suivi des importations, exportations et réexportations de patudo : Pas applicable	2.11.1 Des patudos furent exportés :	Non	Non
		2.11.2 Le rapport annuel a été transmis :	Non	Non
		2.11.3 Des patudos furent importés :	Non	Non
		2.11.4 Des patudos furent réexportés :	Non	Non
		2.11.5 Les informations sur les institutions et les personnes accréditées ont été transmises au Secrétariat:	Pas applicable	Pas applicable
3 Contrôle des activités des navires étrangers par les états riverains de la CTOI	3.1 Programme d'inspection au port (05/03, 10/11, 11/03)  Il existe un système pour suivre les activités des navires de pêche étrangers faisant escale dans vos ports : Pas applicable	3.1.1 La liste des ports désignés, des autorités compétentes et les périodes de notification préalable ont été transmises au Secrétariat:		Sélectionner l'a
		3.1.2 Nombre de navires étrangers ayant fait escales dans vos ports :		
		3.1.3 Nombre de navires étrangers dont la demande d'entrée au port a été refusé :		
		3.1.4 Nombre de navires étrangers inspectés :		
		3.1.5 Nombre de navires étrangers dont les débarquements ou transbordements ont été suivis :		
		3.1.6 Nombre de rapports d'inspection des navires étrangers transmis au Secrétariat de la CTOI:		
		3.1.7 Nombre de plaintes contre des navires de pêche étrangers pour violation des lois et règlements sur la pêche des CPC riveraines :		

CPC concernée : VANUATU Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014
		3.1.8 Nombre de cas déclarés au Secrétariat :		
		3.1.9 La liste des navires étrangers qui ont débarqué et le détail des captures ont été transmis au Secrétariat de la CTOI :	Pas applicable	Pas applicable
	Navires étrangers attributaires de licence (14/05) Il existe un système de suivi des licences accordées aux navires étrangers opérant dans vos eaux nationales : Pas applicable	3.2.1 Des navires étrangers sont attributaires de licences :	Pas applicable	Pas applicable
		3.2.2 Des accords CPC/CPC existent et les informations sur les accords ont été transmises à la Commission:	Pas applicable	Pas applicable
		3.2.3 Les informations sur les navires étrangers attributaires de licences ont été transmises au Secrétariat de la CTOI :	Pas applicable	Pas applicable
		3.2.4 La liste des navires étrangers dont les demandes de licences ont été refusées a été transmise au Secrétariat de la CTOI :	Pas applicable	Pas applicable
		3.2.5 Le modèle de la licence de pêche officielle de l'État côtier et les informations de la licence de pêche ont été transmises au Secrétariat de la CTOI :	Pas applicable	Pas applicable
4 Contrôles du ressort de l'État de marché	4.1 Mesures relatives aux marchés (10/10) Il existe un système de suivi des importations de thons en provenance de la zone CTOI: Pas applicable	4.1.1 Les informations sur les importations, les débarquements ou les transbordements des thons et des espèces apparentées ont été recueillis et transmises à la Commission :	Pas applicable	Pas applicable

CPC concernée : VANUATU      Date du rapport FEV/2015

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC	2013	2014
5 Responsabilités de toutes les CPC	5.1 Contrôle des ressortissants (07/01, 11/03)  Il existe un système de suivi de vos ressortissants opérant sur des navires étrangers dans la zone CTOI : Pas applicable	5.1.1 Des ressortissants ont-ils été identifiés comme se livrant à des activités contraires aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI :	Non	Non
		5.1.2 Des enquêtes ont été conduites sur des ressortissants soupçonnés de s'être livré à des activités contraires aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI :	Non	Non
		5.1.3 Des rapports ont été transmis au Secrétariat de la CTOI et aux CPC concernées sur les actions prises à l'issue de ces enquêtes :	Non	Non

Note: Les déclarations liées aux données concernent les années 2012 et 2013.

Domaine	Objet (Résolution(s))	Informations fournies par la CPC		2012	2013	
6 Contrôles du ressort de l'État de pavillon (Données)	6.1 Données scientifiques (05/05, 10/02, 10/06, 13/03, 12/04, 12/09) Il existe un système de collecte des données scientifiques : Pas applicable	6.1.1 Les statistiques de pêche pour les espèces CTOI et les principales espèces de requins ont été déclarées à la CTOI pour :	6.1.1.1 Captures nominales	Non	Non	
			Données agrégées des livres de pêche Nombre de DCP (PS, par type et trimestre) Nombre et effort des navires d'appui (PS)	6.1.1.2 Prises et effort	Non	Non
				Non	Non	
				Non	Non	
		6.1.1.3 Fréquences de tailles	Non	Non		
		6.1.2 Les statistiques sur les prises accidentelles ont été transmises au Secrétariat sur :	6.1.2.1 Requins	Non	Non	
			6.1.2.2 Tortues marines	Non	Non	
			6.1.2.3 Oiseaux de mer	Non	Non	
		6.1.3 Les informations sur les travaux scientifiques sur les mesures d'atténuation des captures accidentelles ont été transmises au Secrétariat sur :	6.1.3.1 Requins	Non	Non	
			6.1.3.2 Tortues marines	Non	Non	
			6.1.3.3 Oiseaux de mer	Non	Non	
		6.1.4 Le modèle de livre de pêche officiel servant à enregistrer les données et les informations sur les livres de pêche électroniques ont été transmises au Secrétariat :	Non	Non		